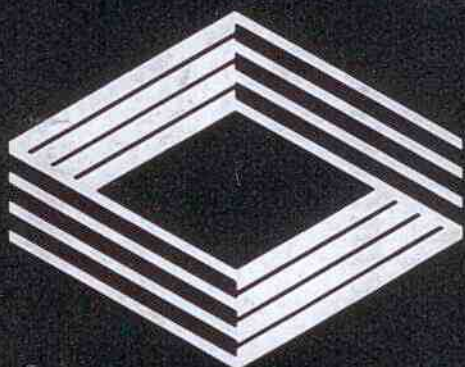




**S 170**

**notice complémentaire - à utiliser  
pour véhicules 4 × 4  
type 110.170**

**édition française**

Le constructeur se réserve le droit d'apporter à sa production les modifications qu'il jugerait opportunes. En conséquence, cette notice d'entretien ne peut être prise comme spécification type du modèle mentionné.

© Renault Véhicules Industriels - 1986



# RENAULT

## Véhicules Industriels



**notice  
complémentaire**

**à utiliser  
pour véhicules 4 × 4  
type 110.170**

Société Anonyme au capital de 891 063 500 F  
Siège social : 129, rue Servient « La Part-Bien »  
69003 LYON  
Siret 954 506 077 00807 - RCS LYON B 954 506 077

## CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

Boîte de transfert G 450

Prise de mouvement \*

- rapport : 1,51 ou 1

- rapport : 0,61

Pont avant

N 65/10  
N 702/B

Treuil avant hydraulique

\*2,5 t ou 5,5 t  
3 MR DIF

Direction

ZF 8038  
P 821 F

Pont arrière

Freinage hydraulique à l'avant, pneumatique à l'arrière.

## CONTENANCE EN LITRES

Boîte de transfert G 450

3,2

Pont avant

2 x 0,6

Réducteur avant

0,5

Prise de mouvement

0,5

Carter treuil 2,5 t

0,3

Carter treuil 5,5 t

0,5

Assistance de direction

3,5

Circuit hydraulique treuil 2,5 t

3,8

Circuit hydraulique treuil 5,5 t

4,8

## PNEUMATIQUES

Jantes

20 x 10,00 V 8 108 M 18

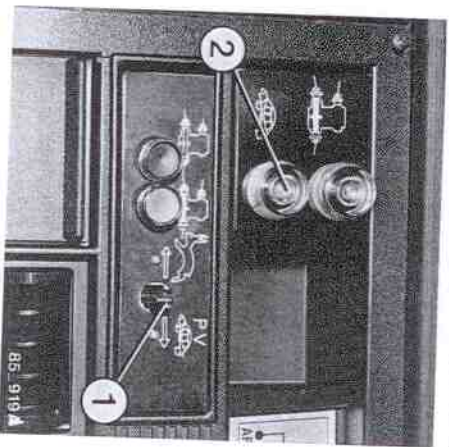
Pneus

1300-20 Pilote XL « SC »

Pression des pneus (en bar)

| Utilisation         | Sable | Route | Tous usages |
|---------------------|-------|-------|-------------|
| Poids par essieu    |       |       |             |
| AV 4800             | 1,6   | 3,2   | 2,7         |
| AR 6800             | 2,2   | 5     | 3,5         |
| Vitesse max en km/h | 20    | 80    | 65          |

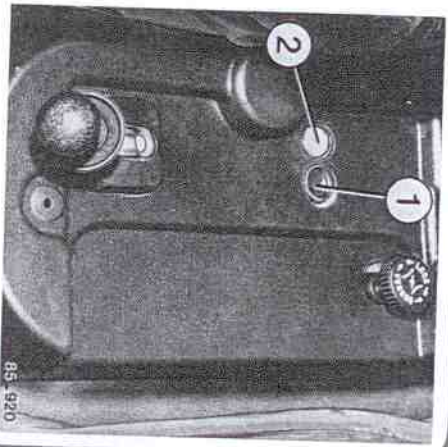
Couple de serrage des écrous de roues : 400 Nm.



## BOÎTE DE TRANSFERT

Basculez le levier (1) à droite pour sélectionner la petite vitesse, le témoin (2) apparaît.

Basculez le levier (1) à gauche pour sélectionner la grande vitesse, le témoin (2) disparaît.



## PRISE DE MOUVEMENT \*

Véhicule arrêté.

Moteur au ralenti.

Boîte de vitesses au point mort.

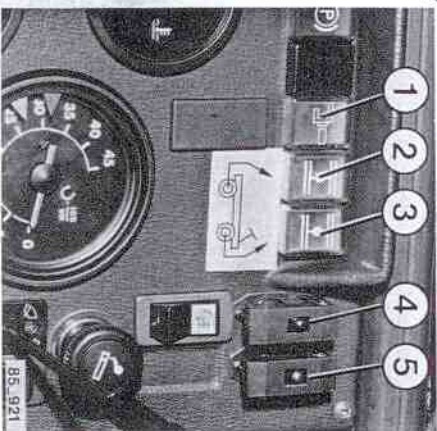
Débrayez, attendez 6 secondes.

Appuyez sur le bouton poussoir (1).

Embrayez, le témoin s'allume (voir figure page suivante), la prise est enclenchée.

Pour déclencher la prise, débrayez et appuyez sur le bouton poussoir (2). Le témoin s'éteint.

\* Suivant versions ou options



**TABEAU DE BORD**

- 1 - Témoin prise de mouvement.
- 2 - Témoin blocage différentiel inter-roues arrière.
- 3 - Témoin blocage différentiel inter-roues avant.
- 4 - Interrupteur blocage différentiel inter-roues arrière.
- 5 - Interrupteur blocage différentiel inter-roues avant.

#### Conduite en tous terrains

L'évolution sur piste, boue, neige, sable, etc. peut nécessiter, sur la boîte de transfert, l'utilisation de la Petite Vitesse et des blocages des différentiels longitudinal et inter-roues.

Toutefois, l'utilisation de ces dispositifs demande certaines précautions :

#### Blocage différentiel inter-roues du pont arrière

A utiliser exclusivement en ligne droite sur sol inconsistant, sableux, boueux ou irrégulier. Ne pas utiliser sur sol dur.

**Enclenchement** : véhicule arrêté, moteur au ralenti, basculez le bouton (4) vers le bas, le voyant (2) s'allume.

**Déclenchement** : relevez le bouton (4), arrêtez le véhicule pour permettre aux crabots de se libérer, le voyant (2) s'éteint.

#### Blocage différentiel inter-roues du pont avant

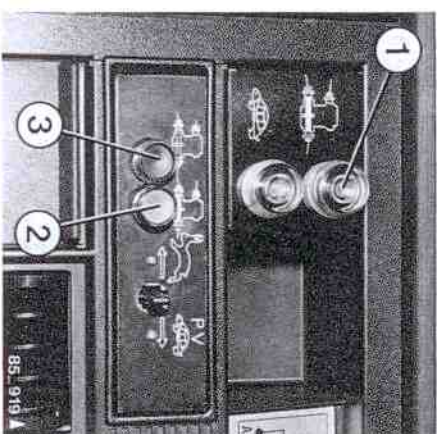
A utiliser exclusivement : après avoir enclenché la petite vitesse de la boîte de transfert, en ligne droite, sur sol inconsistant, sableux, boueux ou irrégulier. Ne pas utiliser sur sol dur.

**Enclenchement** : véhicule arrêté, moteur au ralenti, basculez le bouton (5) vers le bas, le voyant (3) s'allume.

**Déclenchement** : relevez le bouton (5), arrêtez le véhicule pour permettre aux crabots de se libérer, le voyant (3) s'éteint.

Position « petite vitesse » sur boîte de transfert. Ce dispositif permet d'augmenter la démultiplication finale, ce qui facilite le franchissement de certains obstacles. Le passage en « petite vitesse », ou le retour en « grande vitesse » ne doivent être effectués que véhicule arrêté ou roulant à très faible vitesse et levier de vitesses au point mort.

Débrayez à fond avant d'actionner la commande de changement de gamme.



#### BLOCAGE DIFFÉRENTIEL INTER-PONTS

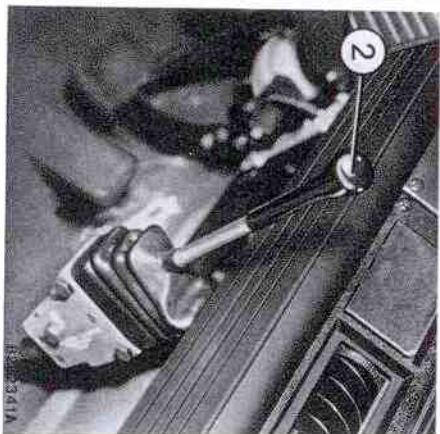
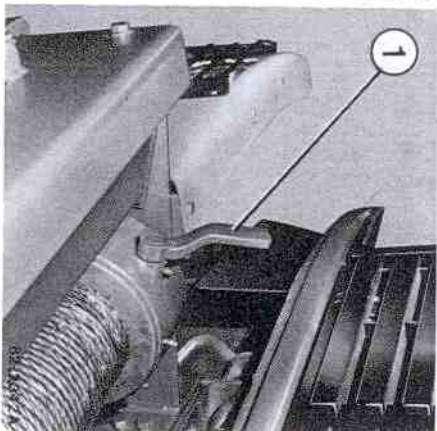
Pour le crabotage, appuyez sur le bouton poussoir (2), le témoin (1) apparaît.

Le décrabotage s'effectue en appuyant sur le bouton poussoir (3), le témoin (1) disparaît.

#### Utilisation

Ce véhicule est un 4 x 4 permanent, le passage en Petite Vitesse n'implique pas de commander systématiquement le blocage du différentiel inter-ponts.

Par contre, lors d'évolutions sur fortes pentes ou manque d'adhérence d'un pont, il est **impératif** d'utiliser le blocage du différentiel inter-ponts.



## TREUIL AVANT HYDRAULIQUE

### Crabotage du treuil

Basculez le levier (1) à gauche.

### Décrabotage

Ramenez le levier (1) à droite.

### Enroulement du câble

Manœuvrez le levier (2) vers l'arrière.

### Dérroulement du câble

Manœuvrez le levier (2) vers l'avant. Lorsqu'on lâche le levier (2), il revient automatiquement au point neutre.

### Manœuvres du treuil

Moteur au ralenti :

- Débrayez, attendez 6 secondes.
- Enclenchez la prise de mouvement (commande de pompe hydraulique).
- Embrayez.
- Crabotez le tambour à l'aide du levier (1).
- Actionnez le levier (2) et maintenez-le dans la position choisie.
- Accélérez en fonction de la vitesse de treuillage désirée.

### Important

Après utilisation du treuil, relâchez la commande, elle revient au point mort, ensuite, débrayez, déclenchez la prise de mouvement, embrayez, décrobranchez le tambour.

### Dérroulement manuel du câble

Ne s'effectue qu'à l'arrêt (câble détendu), après avoir décroché le tambour.

**Nota :** après chaque utilisation du treuil, maintenez le câble bien graissé (graisse RAE des Huiles Renault Diesel ou NLGI n° 2 Savon Lithium additif EP).

## TREUILLAGE

Dans les manœuvres de treuillage, la vitesse de déroulement ou d'enroulement du câble est fonction du débit du distributeur, donc de la vitesse du moteur.

Dans tous les cas d'enroulement, il est indispensable de surveiller le bon guidage du câble.

**Sous charge :** placez le véhicule le plus possible dans l'axe du tirage.

**A vide :** assurez une légère tension du câble en s'assurant que l'enroulement se fait correctement.

### Attention

Dans tous les cas, en cours d'utilisation, ne restez jamais à proximité du câble.

### Remorquage du véhicule.

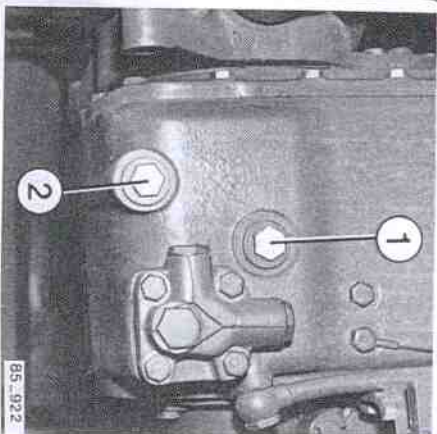
Avec un attelage rigide en forme de V ou une barre rigide simple, ne pas dépasser 30 km/h. En cas de panne de moteur ou d'embrayage, le véhicule peut être remorqué, tel quel, sur une distance inférieure à 5 km et à 25 km/h maximum.

Lorsque le remorquage est effectué avec un attelage en V et les flexibles de freins accouplés au véhicule remorqué, celui-ci est dispensé de conducteur.

**Sur une distance supérieure à 5 km ou en cas d'anomalies de fonctionnement sur la boîte de vitesses ou la boîte transfert, il est impératif de déposer les arbres de transmission avant et arrière.**

### FREINAGE

Tous les ans vidangez le circuit hydraulique des freins.  
Qualité d'huile : SAE J 1703 Huiles Renault Diesel L 55.



#### **ENTRETIEN BOÎTE DE TRANSFERT**

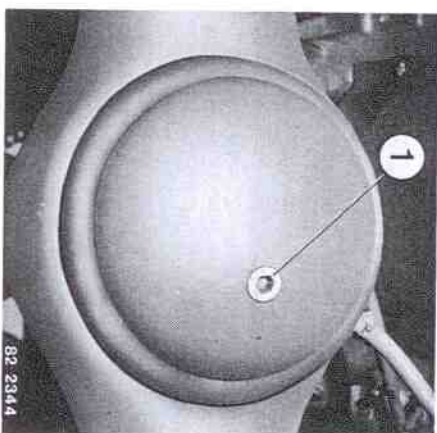
- 1 - Bouchon de remplissage et de niveau.
- 2 - Bouchon de vidange.

Vérification du niveau tous les 10 000 km.

Vidange tous les 40 000 km.

Qualité d'huile :

API GL5 ou MIL-L 2105 B SAE 90 ou, MIL-L 2105 C SAE 80 W 90.



#### **ENTRETIEN PONT AVANT**

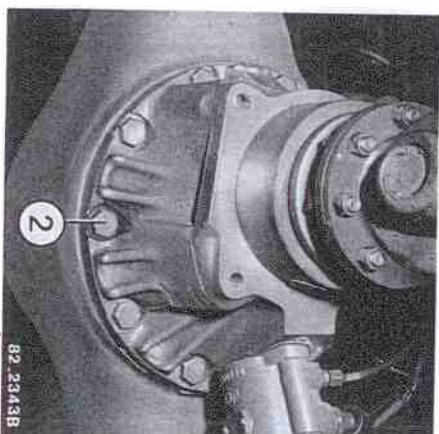
- 1 - Bouchon de remplissage et de niveau.

Vérification du niveau tous les 10 000 km.

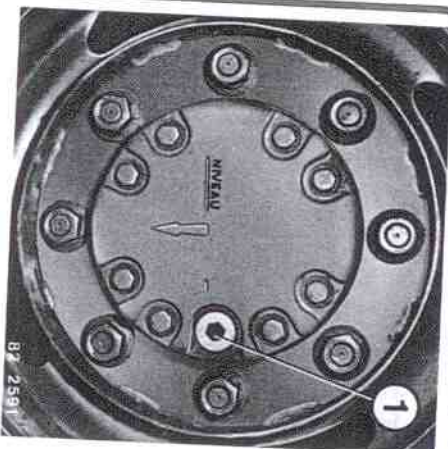
Vidange tous les 40 000 km.

Qualité d'huile :

API GL5 ou MIL-L 2105 B SAE 90 ou 2105 C SAE 80 W 90.



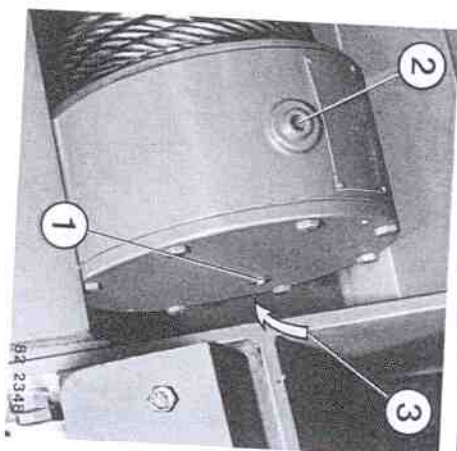
- 2 - Bouchon de vidange.



#### ENTRETIEN RÉDUCTEURS PONT AVANT

1 - Bouchon de remplissage, niveau et vidange.  
La position du réducteur sur la figure permet le remplissage et le niveau.  
Pour la vidange du réducteur, amenez le bouchon (1) vers le bas.

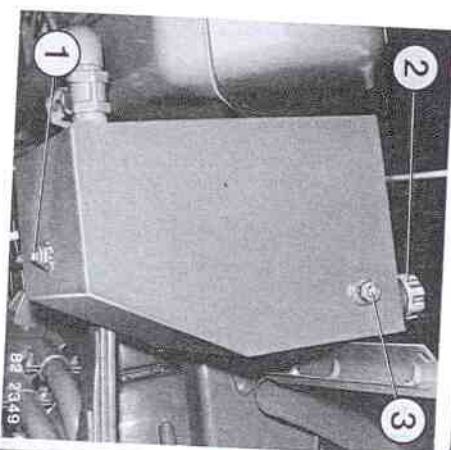
Périodicité et qualité d'huile identiques au pont.



#### ENTRETIEN TREUIL

1 - Bouchon de niveau.  
2 - Bouchon de remplissage.  
3 - Bouchon de vidange.

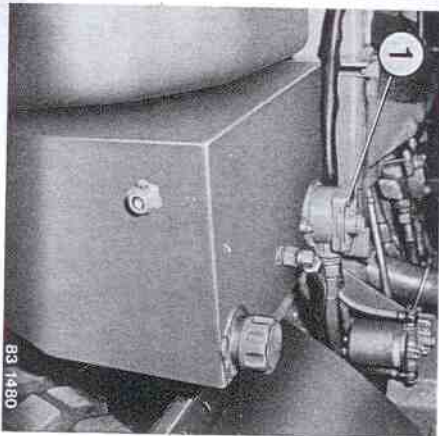
Vidange une fois par an ou 1 600 heures.  
Qualité d'huile :  
MIL-L 2105 B EP 90 ou 2105 C EP 80 W 90.  
Graissage du câble au pinceau.  
Graisse NIGI n° 2 savon lithium additif EP « RAE Huiles Renault Diesel ».



#### CIRCUIT HYDRAULIQUE DU TREUIL

1 - Bouchon de vidange.  
2 - Bouchon de remplissage.  
3 - Voyant de niveau.

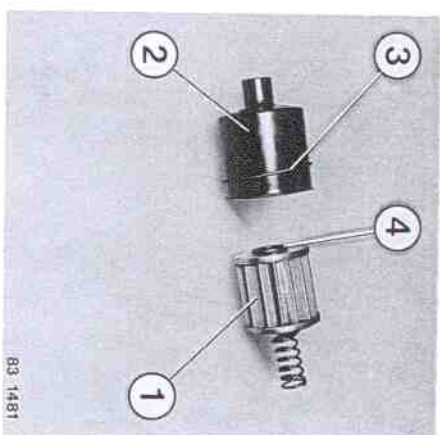
Vidange une fois par an ou 1 600 heures.  
Qualité d'huile :  
ATF DEXRON II.  
Vérification du niveau avant chaque usage du treuil.



83 1480

#### FILTRATION DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DU TREUIL

1 - Emplacement du filtre.



83 1481

#### DÉTAIL DU FILTRE

- 1 - Filtre tamis.
- 2 - Cuve.
- 3 - Joint.
- 4 - Joint.

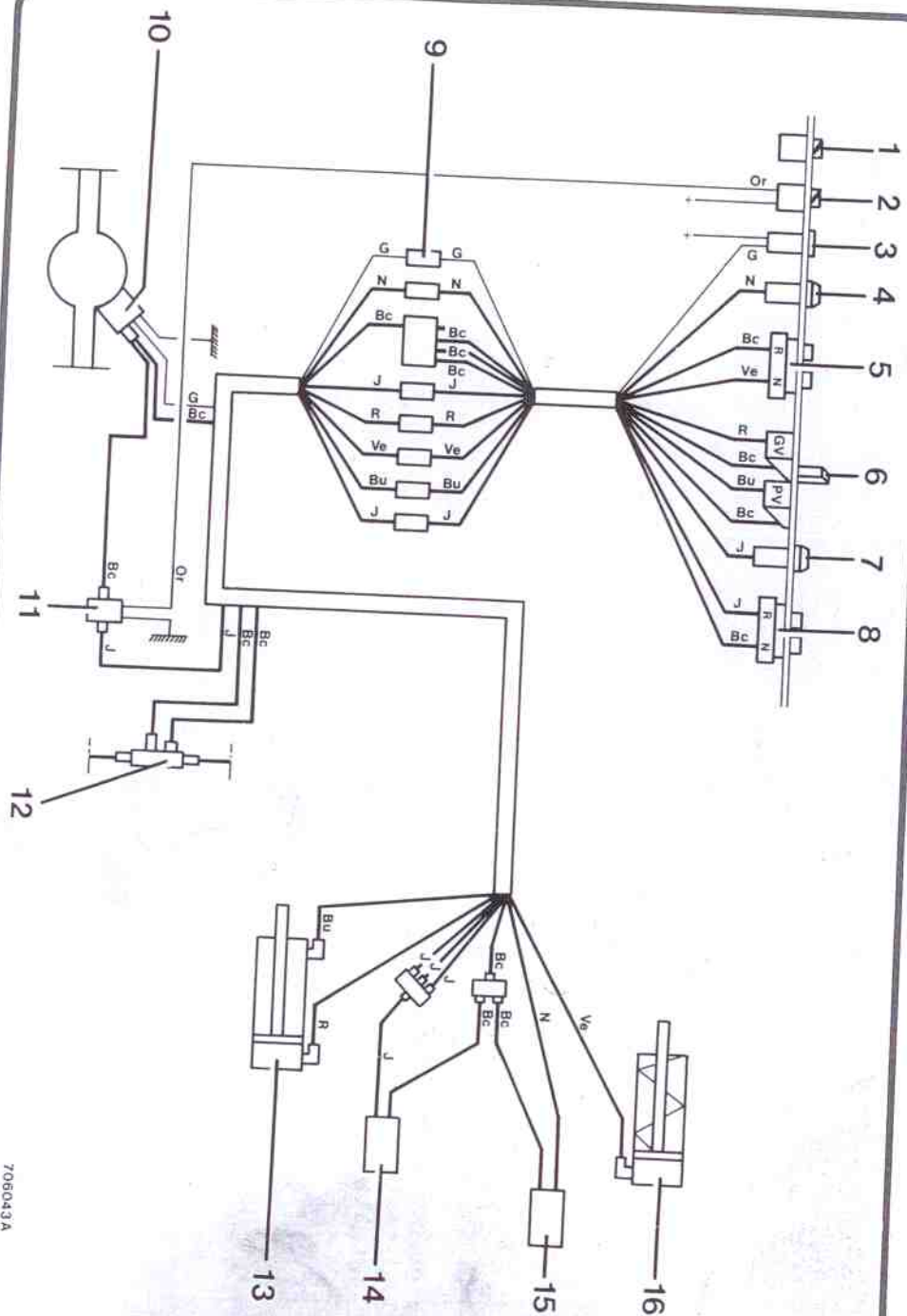
#### ENTRETIEN

A chaque vidange, nettoyez le filtre tamis (1), la cuve (2) avec un solvant, rincez au solvant propre et soufflez à l'air comprimé à une faible pression pour ne pas détériorer le tamis. Changez les joints (3) et (4).

#### LÉGENDE DU SCHÉMA

- 1 - Interrupteur blocage différentiel arrière.
- 2 - Interrupteur blocage différentiel avant \*\*.
- 3 - Témoin blocage différentiel avant.
- 4 - Témoin blocage différentiel inter-ponts.
- 5 - Mini-vanne commande blocage différentiel inter-ponts.
- 6 - Commande relais.
- 7 - Témoin crabotage petite vitesse.
- 8 - Mini-vanne commande blocage différentiel avant \*.
- 9 - Union double.
- 10 - Vérin blocage différentiel avant.
- 11 - Electro-valve blocage différentiel avant.
- 12 - Alimentation d'air des circuits.
- 13 - Vérin commande relais.
- 14 - Contacteur petite vitesse.
- 15 - Contacteur blocage différentiel inter-ponts.
- 16 - Vérin commande blocage différentiel inter-ponts.

\* 1<sup>re</sup> variante de montage  
 \*\* 2<sup>e</sup> variante de montage



706043A

# RENAULT

## Véhicules Industriels

50 00 835 545  
NE 1/3695 FR - 04/86

ÉDITION FRANÇAISE

Imprimé en France  
COMIDOC FRANCE - 04/86 - 600 ex.

Direction Centrale de l'Après-Vente